



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA CORSE DU SUD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PETRETO-BICCHISANO – 20140 -**

Nombre de Membres	Afférents au Conseil Municipal : 15	En exercice : 15	Qui ont pris part à la délibération : 15
-------------------	-------------------------------------	------------------	--

Date de la Convocation : 23.03.2026

Date d'affichage : 23/03/2026

Quorum atteint

Délibération n° : 9/2026Séance du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit mars à quatorze heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de M. Jacques NICOLAÏ, Maire.

Présents M. NICOLAÏ Jacques ; M. BARTOLI Paul Joseph ; Mme ARRII Andréa ; M. FERRANDINI François; Mme PARLA Jacqueline ; M ETTORI Maurice ; Mme POLI Elisabeth ; M MARIOTTI Philippe ; M DESANTI Paul ; Mme LECCIA Cécile ; Mme POUJADE Virginie ; Mme VELLUTINI Lisandrina Nunzia ; M BIANCHINI Bruno

Représentés : Mme CASANOVA Angéline Françoise-Marie par M BARTOLI Paul Joseph ; M ETTORI Paul-François par Mme ARRII Andréa

Absents : néant.

Secrétaire : Mr BARTOLI Paul Joseph

8/Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune au sein du Parc Naturel Régional de Corse

Délibération n° 9/2026

Le Conseil municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu les statuts du Parc naturel régional de Corse,  
Vu la proposition de Monsieur le Maire,  
Considérant que la commune est adhérente au Parc naturel régional de Corse,  
Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :  
De désigner pour représenter la commune au sein du Parc naturel régional de Corse :





**Délégué titulaire**

M MARIOTTI Philippe

**Délégué suppléant**

Mme POLI Elisabeth

Les représentants ainsi désignés exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat municipal en cours.

La présente délibération sera transmise au Parc naturel régional de Corse pour notification et suite à donner.

Vote : Pour : 15 voix - Contre : .....voix - Abstentions : ..... voix

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Le Maire

Jacques NICOLAÏ

